

Appel à communications

Pierre-Emmanuel Guigo
MCF histoire, UPEC (CRHEC)

Warren Pezé
MCF histoire, UPEC (CRHEC)

Être le « numéro 2 »

**Le rapport dominant-dominé dans les cercles du pouvoir :
perspective historique**

**Journée d'études organisée à l'Université Paris-Est Créteil
Campus centre, 7-8 novembre 2019**

Argumentaire

« Le Premier ministre est un collaborateur. Le patron, c'est moi ». C'est ainsi que Nicolas Sarkozy qualifiait ses relations avec François Fillon en août 2007 (*Sud Ouest*, 22 août 2007, p. 6). Si les personnages phares de l'exécutif ont suscité nombre de biographies et monographies, on fait encore peu de cas de ceux qui viennent juste après dans l'ordre hiérarchique. Véritable « enfer¹ » pour certains, cette position subordonnée semble moins attractive. Il y a pourtant entre « numéro un » et « numéro deux », au-delà de la hiérarchie, un partage du pouvoir, du prestige et de l'influence auquel une perspective seulement institutionnelle ne rend guère justice. D'ailleurs, la pique calculée de N. Sarkozy à F. Fillon n'avait-elle pas pour but de réaffirmer sa prééminence devant un Premier ministre qui lui répondit en se proclamant « à la tête d'un État en faillite » (à Calvi, le 21 septembre 2007) ? Cette journée d'étude abordera ce rapport de force dans une perspective résolument praxéologique, celle de l'anthropologie politique appliquée à l'histoire transpériode.

Le tandem président de la République-Premier ministre n'est pas une invention récente : dans de nombreux contextes historiques, par le jeu des institutions ou du contexte politique, le pouvoir s'est trouvé partagé entre un chef, figure volontiers sacralisée, et un bras droit. Dans l'Égypte ancienne, le Pharaon était accompagné d'un *tjaty* en charge de l'exécutif, de l'administration et de la justice. Dès le III^e siècle, des empereurs romains – les Augustes – désignent des Césars pour les seconder dans le gouvernement d'un empire malmené par les guerres, système qui trouve son aboutissement dans la Tétrarchie inventée par Dioclétien, dans laquelle deux Augustes hiérarchisés (un Jovien et un Herculien) sont chacun associés à un César. À partir du V^e siècle, l'association entre le n°1 et le n°2 prend souvent en Occident l'aspect d'une rivalité entre l'empereur et un puissant exécutant qui peut être un officier supérieur ou un membre de l'administration palatiale. Au Moyen Âge, cette place de « bras

¹ Raphaëlle Bacqué, *L'enfer de Matignon*, Paris, Albin Michel, 2009.

droit » (*secundus a rege*) est occupée par diverses figures : maire du palais, chambellan, sénéchal, garde des sceaux... Sous la monarchie absolue, qui ne prévoit pas de « premier ministre » au statut institutionnel, le bras droit du monarque peut être le chancelier (Séguier, Maupeou), un cardinal-ministre (Richelieu, Mazarin), le ministre des finances (Colbert, Turgot, Necker) ou de l'armée (Louvois, Choiseul)... Au XIX^{ème} siècle, en France, la dualité au sommet de l'État s'institutionnalise avec la présidence du Conseil, qui, dans un premier temps, n'a pas d'existence légale.

Ce partage des tâches peut d'ailleurs être étendu à d'autres champs sociaux où se déploient des relations de pouvoir. Les papes ont souvent fait appel à de puissants seconds, tel le cardinal Bertone, secrétaire d'État de Benoît XVI. La fonction de n°2 ne concerne pas que les pouvoirs centraux : elle se retrouve à l'échelle locale où, aujourd'hui en France, le premier adjoint s'est rendu indispensable à l'organisation d'une mairie en dépit de sa non-définition légale. Les partis politiques voient souvent aussi surgir une figure de numéro 2 chargé de la gestion quotidienne à côté du leader charismatique². Enfin, on l'a deviné plus haut en évoquant l'Égypte, cette organisation n'est pas spécifique à la culture occidentale : songeons seulement au grand vizir de l'empire ottoman ou au shogun japonais.

Cet aperçu rapide montre qu'une répartition subordonnante des pouvoirs entre deux personnes, sans être un invariant, se laisse observer dans des contextes historiques très diversifiés, sans être toujours inscrite dans le marbre des institutions. Elle relève à ce titre d'une anthropologie du politique faisant la part belle aux dynamiques de groupe, à la compétition entre acteurs pour le contrôle de l'information et des ressources, aux luttes d'influence et aux stratégies individuelles. C'est le propos de cette journée d'étude. Elle se doit de surmonter les discontinuités traditionnelles entre champs disciplinaires (notamment entre l'histoire contemporaine et celle des sociétés dites pré-industrielles), en embrassant les périodes et sphères culturelles les plus diverses.

Axes de réflexion

Les contributions devront être structurées par les quatre axes de réflexion suivants :

- **Axe 1 : *L'émergence du « numéro deux »***. Notre aperçu a bien montré que le « numéro deux » s'impose souvent dans la pratique avant de s'imposer dans les institutions. On étudiera en priorité deux moments : l'émergence d'une figure de « numéro deux » auprès du « numéro un » et ses causes ; et la formalisation, par des institutions spécifiques, de cette configuration des rapports de pouvoir. Se pose alors le problème de la *théorie* du rapport numéro un-numéro deux : comment les penseurs du politique, à une époque donnée, ont-ils conçu les rapports de pouvoir et de rivalité entre ces deux figures ?
- **Axe 2 : *La marge de manœuvre du « numéro deux »***. Subordonné, le « numéro deux » n'en reste pas moins, lui aussi, chef. Selon les contextes, il a des pouvoirs divers : chef d'orchestre de la vie de la cour (chambellan), maître de ses déplacements (sénéchal), gérant du domaine public (maire du palais), chef d'une partie de « l'administration » (chancelier, maître des offices) ... Or, pour deux raisons, la marge de manœuvre du « numéro deux » ne se réduit pas à des prérogatives institutionnelles de cette nature. D'abord, à celles-ci s'ajoute la *faveur* dont jouit le « numéro deux » auprès du « numéro

² François Beaugard et Nicolas Lebourg, *Dans l'ombre des Le Pen : histoire des numéros 2 du FN*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2012.

un » (la *Königsnähe* de l'historiographie allemande), qui fait de lui l'intercesseur ou le conseiller auquel tout le monde prête un pouvoir qui n'est déjà plus exactement celui de sa « fiche de poste ». Ensuite, ses prérogatives, additionnées à ses ressources privées (il est rarement tiré du néant), sont mises au service d'un réseau d'influence, à travers lequel il agit sur les nominations, la dévolution des ressources de l'État, la circulation de l'information, et bien d'autres domaines. Il y a là une zone grise située hors du spectre des institutions : seule l'approche praxéologique, autrement dit l'anthropologie du pouvoir, peut la saisir.

- *Axe 3 : La compétition.* La dualité numéro un-numéro deux n'est pas la diarchie observable ailleurs (les consuls romains), qui est un régime d'égalité, souvent entre rivaux. Pourtant, cette relation de subordination n'élimine pas une certaine compétition entre numéros un et deux. Selon le type de régime, elle revêt des caractéristiques différentes. Le « numéro deux » peut-il, comme le veut le dicton, « devenir calife à la place du calife », tel un premier ministre envers son président ? Ou bien, comme un maire du palais, ou autre, exclu du trône car n'appartenant pas à la dynastie régnante, doit-il grignoter les prérogatives, la marge de manœuvre et les réseaux d'influence de son chef ? Comment le « numéro un », pris malgré lui (comme tout chef contraint de déléguer) dans une dialectique du maître et de l'esclave, peut-il réagir pour garder la main ? Enfin, la compétition ne concerne-t-elle pas aussi tous les rivaux du « numéro deux » qui souhaitent le déloger, en particulier dans les systèmes où il ne s'agit pas d'une institution formalisée ?
- *Axe 4 : La fonction de la dualité « premier-second ».* On semble avoir de bonnes raisons d'envisager dans certains cas la dualité « premier-second » comme une réponse systémique à la vulnérabilité d'un pouvoir soucieux de sa propre reproduction. Car le « numéro deux », c'est presque un truisme, sert de fusible au « numéro un ». Déjà, Machiavel avait montré comment César Borgia, après la conquête de la Romagne, s'était servi de Ramiro d'Orco pour exécuter les basses besognes avant de le livrer au peuple, confortant ainsi sa popularité. Une analyse fonctionnaliste permettra peut-être de rendre compte de la distinction entre un « numéro un » lointain, réputé bienveillant, et son exécutant, qui porte le visage, connu de tous et forcément impopulaire, de la domination.

Communications souhaitées

La journée permettra la présentation d'une dizaine de communications. Après relecture, une publication est prévue comme dossier spécial de revue.

Les projets de communications peuvent être présentés sans restriction chronologique ou spatiale. Les chercheurs de toutes universités sont invités à présenter un projet de communication. Les frais de transport (à hauteur de 150€) et d'hébergement sont pris en charge. Les projets les mieux adaptés à la journée d'études seront sélectionnés par un comité composé de membres du Centre de Recherche en Histoire Européenne Comparée. Dans un souci de comparatisme, seront privilégiés les projets de communication qui s'inséreront dans les axes de réflexion ci-dessus tout en portant sur une chronologie antérieure à 1900.

Merci d'adresser un titre provisoire et un résumé en 5 lignes de votre projet de communication aux deux mails suivants :

pierre-emmanuel.guigo@u-pec.fr

warren.peze@u-pec.fr